

Rapport annuel

Association Ortra Forêt Suisse, exercice 2018

1. Généralités et séances

Durant le dernier exercice, l'Ortra Forêt Suisse s'est notamment occupée de la révision de l'ordonnance sur la formation de forestier/ère-bûcheron/ne ainsi que de la hausse des contributions au FFP Forêt.

Révision de l'ordonnance sur la formation de forestier/ère-bûcheron/ne CFC: la commission de révision a tenu cinq séances en 2018. La collaboration avec les associations, la Suva, le SEFRI et le représentant des offices cantonaux de la formation professionnelle a été très constructive, efficiente et ciblée. Le projet de nouvelle ordonnance et celui du plan de formation, document conséquent, ont été mis en consultation au niveau national en octobre 2018. La dernière séance de la commission de révision s'est déroulée le 21 mars 2019. La nouvelle ordonnance et le plan de formation représentent une base solide sur laquelle peut s'appuyer la formation de base des forestiers-bûcherons et forestières-bûcheronnes CFC, formation orientée vers la pratique. Je tiens à remercier sincèrement tous les membres de la commission de révision pour cette excellente collaboration.

Fonds pour la formation professionnelle forestière: nous constatons avec satisfaction que le Conseil fédéral a adopté le nouveau règlement du Fonds, prévoyant l'augmentation des contributions au FFP et qu'il l'a déclaré de force obligatoire. Toutes les associations avaient accepté l'idée et aucune opposition n'a été formulée, si bien que la contribution de base et par collaborateur pourra être progressivement haussée de CHF 50.-. Cela engendrera des recettes supplémentaires de CHF 200 000, dont la moitié sera attribuée dès août 2019 aux cours CI pour les entreprises formatrices (CHF 80 au lieu de CHF 70 par journée CI) et l'autre moitié à l'Ortra Forêt Suisse pour ses projets et les tâches supplémentaires. L'Ortra Forêt, en tant que responsable du Fonds, remercie particulièrement la commission du FFP Forêt pour les excellents travaux préparatoires ainsi que pour son précieux soutien à cet important projet de promotion durable de la formation initiale et continue dans le secteur forestier.

Commission de l'assurance qualité Forêt (CAQ Forêt): la CAQ Forêt s'est réunie à quatre reprises en 2018. Les différents titres professionnels représentent des opportunités substantielles de formation continue pour les forestiers-bûcherons et forestières-bûcheronnes CFC. Les examens liés à ces formations doivent être gérés et suivis de façon professionnelle. Je remercie vivement le président Patrik Rhyner et la chargée d'affaires Christina Giesch pour leur engagement au sein de la CAQ Forêt.

Commission de surveillance des CI (CSCI) et Commission pour le développement professionnel et la qualité de la formation des forestiers-bûcherons CFC et des praticiens forestiers AFP (CD+Q):

Hannes Aeberhard a transmis la présidence à Hanspeter Weber. Un grand merci à Hannes pour tous les travaux réalisés au sein des deux commissions. Et un merci particulier pour la réalisation du stand des forestiers-bûcherons à la Swiss Skills à Berne. Cette présentation fut très attractive et a été fortement relayée par les médias.

Relations publiques: mieux faire connaître et renforcer l'Ortra Forêt suisse sont des tâches permanentes. C'est pourquoi nous avons invité les services forestiers cantonaux et les Ortra Forêt régionales, en tant que responsables de la formation forestière, à devenir membres de l'Ortra Forêt Suisse. Depuis, nous avons pu accueillir l'Ortra Forêt de Suisse centrale en tant que nouveau membre. L'Ortra Forêt Zurich + Schaffhouse a également déposé une demande dans ce sens.

Séances du comité et assemblée des membres: le comité s'est réuni à quatre reprises en 2018 (25 avril, 3 juillet à Lausanne, 19 septembre et 22 novembre). L'assemblée des membres s'est tenue le 25 avril à Olten.

Journée des responsables cantonaux de la formation forestière et des Ortra régionales: deux journées ont été organisées en 2018, les 30 mai à Olten et les 15/16 novembre à Delémont. La journée de mai s'est tenue sous forme d'atelier dédié à la révision de l'ordonnance sur la formation. Toutes les personnes intéressées à la formation forestières étaient invitées à participer. Cette rencontre a permis de thématiser d'importantes demandes de la pratique et de les prendre en compte.

40 ans du Centre de formation professionnelle forestière du Mont-sur-Lausanne: le 6 juillet 2018, j'ai participé avec grand plaisir à la cérémonie d'anniversaire des 40 ans du CFPF, le Centre de formation professionnelle forestière, et de féliciter ses responsables pour leur action. Le directeur du Centre, Roger Burri, était dans son élément et a pu pleinement savourer cette journée. Malheureusement, nous recevions en fin d'année la triste nouvelle de son décès. Nous garderons de Roger Burri le souvenir d'un forestier engagé de toute sa personne pour la formation initiale et continue dans le secteur forestier. Son successeur a été nommé le 1^{er} mars 2019 en la personne de François Sandmeier, membre de notre comité. Nous lui adressons nos félicitations les plus cordiales et lui souhaitons plein succès et beaucoup de satisfactions dans ses nouvelles fonctions.

Nouveau directeur du CEFOR Lyss: lors de notre séance de comité du 19 septembre 2019, nous avons accueilli en tant que nouveau membre Jürg Walder, successeur d'Alan Kocher à la direction du Centre forestier de formation de Lyss. Je remercie sincèrement le directeur démissionnaire, Alan Kocher, pour son engagement en faveur de la formation de la relève forestière et lui souhaite tout le meilleur pour le futur.

2018 a été une année fructueuse. Je reste positivement surpris et très heureux de constater la volonté soutenue de coopération et de collaboration entre les associations et toutes les institutions concernées. Cela ne va pas de soi et je formule le vœu que cette dynamique puisse se poursuivre à l'avenir, afin de toujours chercher des solutions à l'amiable pour une formation professionnelle orientée vers la pratique.

2. Principales activités 2018

Les principales activités de l'année écoulée ainsi que leur état d'avancement sont présentées dans le tableau ci-dessous.

N°	Priorité	Activités, mesures	Responsable	État d'avancement avril 2018
1.	1	Renforcement de l'Ortra Forêt Suisse: proposition à toutes les Ortra régionales	Comité	<i>Recrutement de membres par un courrier adressé aux services</i>

Rapport annuel Ortra Forêt Suisse 2018

N°	Prio-rité	Activités, mesures	Responsable	État d'avancement avril 2018
		d'adhérer à l'Ortra Forêt Suisse		<i>forestiers cantonaux : effectué</i>
2.		Coordination: mener des entretiens avec les partenaires, les Ortra régionales	Président, chargé d'affaires	<i>Tâche permanente</i>
3.		Journées des responsables de la formation / Ortra régionales: préparation et réalisation de deux rencontres	Secrétariat	<i>2 journées réalisées</i>
4.		Information sur les activités de l'Ortra Forêt: 1 à 2 articles	Secrétariat, B. Hunziker	<i>Tâche permanente</i>
5.	1	Financement Ortra Forêt: augmentation des contributions au FFP Forêt	Comité, secrétariat	<i>Nouveau règlement déclaré de force obligatoire par le Conseil fédéral</i>
6.		FFP Forêt: surveillance, adoption budget/comptes, décisions imposition	Comité	<i>Tâche permanente</i>
7.	1	Promotion de la relève en général (stratégie formation forestière) : participation aux Swiss Skills	Comité, secrétariat	<i>Stand aux Swiss Skills en collaboration avec l'Ortra Forêt Berne-Valais et Codoc</i>
8.	1	Promotion de la relève: thème de la maturité professionnelle	Comité	<i>Tâche permanente, pas de mesures en 2018</i>
9.	1	Promotion de la relève: assurer la présence forestière à diverses foires professionnelles	Comité, Ortra régionaux et associations	<i>Tâche permanente, pas de mesures en 2018</i>
10.	1	Formation initiale: enquête auprès des nouveaux diplômés forestiers-bûcherons et praticiens forestiers	Comité, CD&Q, Codoc	<i>Réalisé en 2018, résultats publiés sur le site internet</i>
11.	1	Formation initiale: mener la révision de l'ordonnance sur la formation de forestier-/ère-bûcheron/ne	CD&Q, comité	<i>Révision terminée</i>
12.	1	Formation initiale: examen central des connaissances professionnelles forestiers-bûcherons; 3 ^e essai pilote 2018, préparation coopération avec le CSFO	Comité	<i>3^e essai pilote terminé, Début de la coopération avec le CSFO</i>
13.		Formation continue pour les experts de la formation initiale	CEFOR Lyss	<i>Tâche permanente, 3 cours réalisés</i>
14.		Commission CD&Q / CSCI: élection d'un nouveau président	Comité	<i>Hanspeter Weber a été élu nouveau président</i>
15.		Commission CD&Q / CSCI: traitement des thèmes en cours sur 1 à 2 séances	CD&Q / CSCI	<i>Tâche permanente, 1 séance a été tenue en 2018</i>
16.		Adoption des rapports d'activités des commissions (CAQ Forêt, CD&Q, CSCI)	Comité	<i>Tâche permanente</i>
17.		Réalisation des examens professionnels selon les règlements d'examen	CAQ Forêt	<i>Tâche permanente</i>
18.		Tâches découlant de l'assurance qualité des filières de formation modulaire	CAQ Forêt	<i>Tâche permanente</i>
19.		Reconnaissance des prestataires de cours avec utilisation de la tronçonneuse, audits dans ces cours	CAQ Forêt	<i>Tâche permanente sur mandat de l'OFEV</i>

3. Financement

Les comptes 2018 bouclent avec un déficit de CHF 3648.-, soit environ CHF 19'500.- de moins que le déficit budgété. Les besoins financiers ont augmenté en 2018, en raison de l'important projet de révision de l'ordonnance sur la formation des forestiers/ères-bûcherons/nes. Le projet terminé, ces dépenses retourneront à la normale.

Comme on le sait, l'éventail des tâches de l'Ortra Forêt Suisse s'est étendu sous l'effet de la convention de prestations signée avec l'OFEV, qui contribue à raison de 50% au financement des tâches de l'Ortra Forêt Suisse inscrites dans la convention de prestations. Ce soutien a été de quelque CHF 60'000.- en 2018. Il est prévu de dresser un état des lieux en octobre avec l'OFEV. Pour l'instant, nous pouvons constater que l'Ortra Forêt fait bonne route. Il faudra cependant entreprendre certains projets à l'avenir lorsque le financement sera assuré (entre autres la question des travailleurs âgés en forêt et le plan d'étude cadre de la Haute école spécialisée).

4. Secrétariat

J'adresse mes sincères remerciements au secrétariat avec Rolf Dürig, Nicole Cia et Christine Ackermann, qui m'ont toujours très efficacement soutenu. La collaboration est très agréable et les comptes rendus de séance rédigés par Nicole Cia représentent un soutien vraiment précieux pour mes activités de président.

5. Composition du comité

Président:	Erwin Schmid, Div. Forêts, canton de Zurich	1 voix
Vice-président:	Rolf Lüscher, ASF	2 voix
Membres:	Jürg Walder, CEFOR Lyss	1 voix
	Beat Philipp, ibW CEFOR Maienfeld	1 voix
	Dres Mäder, FUS	2 voix
	Christoph Lüthy, ForêtSuisse	2 voix
	Marco Marcozzi, resp. cantonal formation TI	1 voix
	Geri Kaufmann, Ortra Forêt BL-BS-SO	1 voix
	Christina Giesch, Forêt Valais	1 voix
	Andreas Greminger, Ortra Forêt SG-AR	1 voix
	François Sandmeier, CFPF Le Mont	1 voix
	Ueli Meier, Président CIC	voix consultative
	Gerda Jimmy, OFEV	voix consultative

Secrétariat:

Responsable: Rolf Dürig, Codoc

Secrétariat et comptes rendus: Nicole Cia, Codoc

Caissière: Christine Ackermann, Codoc

6. Remerciement

Je tiens à remercier très sincèrement tous les membres du comité, le chargé d'affaires Rolf Dürig ainsi que les collaboratrices du secrétariat pour leur collaboration dynamique et efficace et pour leur soutien à toutes les travaux de l'Ortra Forêt Suisse. Un merci spécial à la caissière démissionnaire, Christine Ackermann, pour ses précieuses prestations. Nous lui souhaitons beaucoup de satisfactions et de plaisir dans ses nouvelles tâches.

Je me réjouis beaucoup de poursuivre le travail avec chacun et chacune d'entre vous

Zurich, avril 2019 / Erwin Schmid, président